

Amélioration de sa gestion, son équipement....

Le système de santé du Togo renaît progressivement de ses cendres

Des organisations de la société civile regroupées au sein du groupe des 7 (G7) viennent de dévoiler un projet visant à pousser les acteurs politiques togolais à solder la feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao)...



PAGE 3

ETRANGER



Bénin/Gouvernance

Talon limoge un préfet et un ministre

Au Bénin, Patrice Talon fait le ménage dans son propre camp. Mercredi 19 février, il a limogé son ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, mais surtout et contre toute attente, un de ses très fidèles, le préfet du Littoral (territoire de Cotonou),...

PAGE 4

TECH & NUMERIQUE



Protection numérique

Le Togo est pour une cyber-sécurité

La cyber-sécurité est une préoccupation pour le gouvernement togolais. Les autorités ont pris des mesures pour réglementer ce secteur. Un décret a été adopté pour la création d'une Agence nationale de la Cyber-sécurité.

PAGE 5

Port des faux ongles

Attention aux risques d'allergies

Le port de faux ongles est devenu une véritable tendance chez les femmes, depuis quelques années. Cependant, l'inconvénient du gel ultra-violet réside surtout dans la multiplication...

PAGE 10



Office togolais des recettes

Qui est Philippe Kokou Tchodie, le nouveau Commissaire général ?

► Amélioration du climat des affaires, facilitation de la vie aux opérateurs économiques, deux chantiers à poursuivre

Depuis mercredi son nom circule dans les médias. Philippe Kokou Tchodie prend la tête de l'Office togolais des recettes (OTR) en succédant à Kodzo Adedze, aujourd'hui ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé

PAGE 2

DERNIERES HEURES

La société civile, l'épineuse question des réformes politiques au-devant de la scène

Des organisations de la société civile regroupées au sein du groupe des 7 (G7) viennent de dévoiler un projet visant à pousser les acteurs politiques togolais à solder la feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Il s'agit du projet de « vulgarisation et de renforcement de capacité des membres du G7 et suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour une sortie de crise sociopolitique togolaise ». L'initiative est soutenue par Open society initiative for West Africa (Osiba)...

PAGE 3

Exposition / A la Galerie Négrillis à Lomé

« Faces à faces », de Cristelle Flagbo jusqu'au 22 mars



PAGE 11

	SOMMAIRE	<p>RDC/Gouvernement Kabila, après la présidence, la Primature ?</p>  <p>P 4</p>	<p>Lutte contre les « Fake news » Whatsapp arrivera-t-elle vraiment à empêcher la propagation du phénomène ?</p>  <p>P 5</p>	<p>Jus de citron Une merveille pour les cheveux</p>  <p>P 10</p>	<p>Journée nationale au Togo Lancement officiel ce vendredi</p>  <p>P 11</p>
---	-----------------	---	---	--	--

Office togolais des recettes

Qui est Philippe Kokou Tchodie, le nouveau Commissaire général ?

► Amélioration du climat des affaires, facilitation de la vie aux opérateurs économiques, deux chantiers à poursuivre

Depuis mercredi son nom circule dans les médias. Philippe Kokou Tchodie prend la tête de l'Office togolais des recettes (OTR) en succédant à Kodzo Adedze, aujourd'hui ministre du Commerce, de l'Industrie, du Développement du secteur privé et de la Promotion de la consommation locale. La décision est issue du Conseil des ministres du mercredi 20 février. Comme nouveau patron de cette régie de l'Etat fusionnant la douane et les Impôts et doté d'une autonomie de gestion administrative et financière, Philippe Tchodie devient l'une des personnalités les plus importantes du pays. Portrait.

Le nouveau commissaire général par intérim de l'Office togolais des recettes Philippe Kokou Tchodie est un habitué des lieux. Il a été membre du comité de direction de l'OTR. Avant d'être porté à la tête de cet Etablissement public à caractère administratif, M. Tchodie était commissaire des services généraux de l'Office. En tant que tel, Il maîtrise mieux les rouages de l'office. De plus, ces anciennes fonctions lui ont permis d'appuyer sur le plan administratif

les commissaires des impôts, des douanes et les autres directions d'appui pendant une longue période. L'homme avait également planifié et coordonné les ressources de l'institution.

Philippe Kokou Tchodie aura plus d'un défi à relever et une grande responsabilité à assumer à la tête de l'OTR. Il aura entre autres pour mission de mettre en place les organes de gestion de l'Office. Le nouveau maître des céans doit pouvoir diriger l'institution pour l'atteinte de ses fonctions d'évaluation,



Philippe Kokou Tchodie

de perception et de comptabilité des recettes fiscales et douanières de l'Etat. M. Tchodie doit aussi faciliter les relations entre l'OTR, le ministère de l'Economie et des Finances, le gouvernement et les autres administrations douanières et fiscales internationales.

Depuis sa création, l'Office togolais des recettes a entrepris plusieurs réformes pour une gestion efficace des recettes. L'Office Togolais des Recettes (OTR) a élaboré et publié en janvier 2019, un nouveau code des douanes et des impôts et un livre des procédures fiscales

modernes. Le code des douanes, prône la facilitation des échanges intra-régionaux et est composé de quatre cent un (401) articles, répartis en quatorze (14) titres. Le nouveau code général des impôts contient six cent quarante-deux (642) articles et s'articule autour de la rationalisation de la structure du système fiscal, en fusionnant ou en supprimant certaines taxes. Ces réformes seront poursuivies par le nouveau commissaire général de l'OTR, avec comme principale philosophie d'aider à l'amélioration du climat des affaires et permettre aux opérateurs économiques de contribuer, de façon rationnelle, à la mobilisation des ressources.

M. Tchodie devient ainsi le troisième commissaire général de l'OTR depuis 2014 après le Rwandais Henry Gaperi et le Togolais Kodzo Adedze.

Félix Tagba

Agoe- Nyivé/promotion de l'entrepreneuriat Les activités de « the Tony Elumelu Foundation » présentées aux jeunes

Des jeunes entrepreneurs et étudiants ont été renseignés le jeudi 14 février à Agoe-Nyivé sur les activités de la fondation « The Tony Elumelu Foundation ». C'est une initiative du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) à travers son événement « jeudi j'ose » organisé tous les jeudis.

L'occasion a permis aux participants d'échanger et de partager leurs expériences puis aux responsables de la fondation de dévoiler leurs secrets dans la perspective d'outiller davantage les jeunes entrepreneurs et porteurs de projets. The Tony Elumelu Foundation est destinée uniquement aux Africains. Elle a pour but de financer chaque année au maximum 1000 jeunes entrepreneurs africain et les aide à lancer leurs entreprises et les développer sur le continent. Cette fondation donne une formation de 12 semaines et octroie une somme de 3.000.000 F CFA, soit environ 5.000 dollars aux jeunes entrepreneurs retenus.

Oti 19ème édition de la fête traditionnelle « koudapaani »

Une messe catholique et un culte protestant ont été dits le dimanche 17 février respectivement à l'église Sts Pierre et Paul de Mango et au temple évangélique presbytérien de Mango, en prélude à la célébration de la fête traditionnelle « Koudapaani » dans le Grand Oti. Cette supplication à Dieu pour la réussite des activités est initiée par le comité d'organisation. Elle s'est déroulée en présence du chef canton, El Hadj Nambiema Zakari, des membres du comité d'organisation, des responsables des services publics et privés, des associations de femmes et des fidèles chrétiens. Père Haloum, Curé de la paroisse Sts Pierre et Paul a prié pour la paix et l'entente entre les Anoufoh, Gam-Gam, Komkomba, Moba, Gourma et les autres ethnies qui composent le Grand Oti. Il a aussi supplié l'Eternel de veiller sur le Togo et ses dirigeants. Plusieurs activités sont au menu de cette célébration placée sous le thème : « Les valeurs traditionnelles pour contribuer à la cohésion sociale et la paix dans le Grand Oti ».



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
PP - 30171 omé - Togo
Tel : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatine
E-mail : atogomatine@gmail.com
Site web: www.togomatine.tg
Tlw: @togomatine
Maison de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéfi: 04, Rue Sateit, 3e Etage avant Groupe Caipier

Directeur de publication :

Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :

Rachidou Zakari

Responsable web :

Carlos Amevor

Comité de rédaction :

Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Eders Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadie

Attepes Edem Kodjo

Responsable administrative :

Gloria Léna Yagla

Service commercial :

DIRECT AGENCE

Tel: (+228) 70 00 47 73 / 87 73 00 00

Graphiste :

Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2500 exemplaires)

DERNIERES HEURES

..Rendue publique lors de la 53e Session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao afin d'aider les acteurs politiques engagés à l'époque dans un dialogue pour la résolution de la crise qui menaçait de déstabiliser le pays, la mise en œuvre de cette feuille de route a souffert de toutes les controverses possibles. Chaque camp y allait selon

son entendement. Finalement et difficilement, l'un des points majeurs concernant notamment l'organisation des élections législatives le 20 décembre 2018 a été respecté. Mais, il demeure des questions qui doivent connaître une résolution dans les mois à venir.

Il s'agit notamment des réformes institutionnelles, constitutionnelles et électorales. Ce ne sont pas des tentatives qui

ont manqué, mais le manque de consensus dans la précédente législature du Parlement togolais n'a pas permis d'avancer. Maintenant que le Togo a une nouvelle législature et suite à cette initiative du G7, les lignes pourront-elles bouger ? Le projet qui vient d'être lancé durera 12 mois et vise essentiellement la mise en œuvre de la feuille de route de la Cedeao.

« Au G7, nous avons suivi le dialogue politique ayant abouti à la feuille de route de la Cedeao.

Nous avons donc estimé que le travail devait se poursuivre. L'objectif que nous visons à travers ce projet est d'analyser les acquis du travail fait par les facilitateurs et de voir dans quelle mesure au niveau interne, nous pouvons travailler pour solder les autres points très importants du dialogue », a déclaré Jeanine Agounke, coordinatrice du projet lors du lancement. Le projet va cibler toutes les personnes et personnalités capables

d'agir pour l'atteinte des objectifs.

Le G7 veut faire en sorte que tout le Togo comprenne la feuille de route et que les uns et les autres puissent réaliser qu'avec ou sans les facilitateurs, ces défis sont surmontables. Par-dessus tout, c'est l'intérêt du peuple togolais dans son ensemble qui est recherché par les initiateurs de ce projet.

Edem Dadzie

Amélioration de sa gestion, son équipement.... Le système de santé du Togo renaît progressivement de ses cendres

Des organisations de la société civile regroupées au sein du groupe des 7 (G7) viennent de dévoiler un projet visant à pousser les acteurs politiques togolais à solder la feuille de route de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao). Il s'agit du projet de « vulgarisation et de renforcement de capacité des membres du G7 et suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour une sortie de crise sociopolitique togolaise ». L'initiative est soutenue par Open society initiative for West Africa (Osiba).



Le professeur Moustafa Mijiyawa

Le système de santé de notre pays qui a connu des difficultés pendant longtemps, bénéficie ces derniers temps d'un nouveau souffle de la part du gouvernement. Processus de contractualisation visant à optimiser la gestion de nos formations sanitaires, nouveaux équipements acquis ou en cours d'acquisition. C'est le signe que le social, c'est-à-dire l'amélioration des conditions de vie des populations togolaises est aujourd'hui la priorité des priorités. D'ailleurs

le Conseil des ministres du mercredi dernier y a consacré une bonne partie de son temps. L'approche contractuelle adoptée il y a à peine deux ans, a pour objectifs d'améliorer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières, renforcer la gestion pharmaceutique, améliorer le processus de prise en charge des indigents et celui de la satisfaction des patients. Elle a été expérimentée au Centre hospitalier régional (CHR) d'Atakpamé et au Centre hospitalier

préfectoral (CHP) de Blitta en juin 2017 avant d'être étendue, en 2018, aux Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio (CHU SO) et celui de Kara, aux Centres hospitaliers régionaux (CHR) de Dapaong et de Sokodé et au Centre médico-social (CMS) de Siou dans la préfecture de Doufelgou. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, le professeur Moustapha Mijiyawa vient de présenter le bilan à court terme du processus de contractualisation des formations sanitaires publiques.

Le gouvernement va passer à l'équipement des centres

Ce bilan révèle plutôt des résultats encourageants. « Au CMS de Siou, le taux de fréquentation a augmenté de 20%, le taux des consultations externes de 31%, le taux d'hospitalisation de 7% et le taux d'imagerie de 18%. Les recettes des prestations ont augmenté de 21% et celles de la pharmacie de 64%, entraînant une hausse totale de recettes de 44%. Les mêmes tendances ont été observées dans les autres formations sous contractualisation que sont le CHU Kara, les CHR de Dapaong, de Sokodé et d'Atakpamé et le CHP de Blitta » lit-on dans le compte rendu du Conseil des ministres. D'autres résultats ont été enregistrés : la disponibilité du médicament est supérieure à 95%, la motivation et la valorisation des agents désormais impliqués dans la gestion à travers le comité de trésorerie, la réhabilitation et l'équipement de certaines structures. Le chef de l'Etat et son gouvernement ont donc eu raison de ne pas céder aux résistances et tentatives de sabotage qui ont failli étouffer ce projet dans l'œuf.

Du sein même des formations sanitaires, des voix s'étaient levées pour décrier la méthode contractuelle, insinuant qu'il s'agissait d'une privatisation pure et simple, d'un abandon par le gouvernement de sa responsabilité à lui attribuée par l'article 3 du code de la santé publique de la République togolaise de garantir de bonnes conditions de soins à tous les Togolais. Malgré toutes les explications du ministre Mijiyawa dont il faut saluer ici la persévérance et le courage, un certain nombre de cadres de ce milieu qui, pour quels intérêts l'on ne sait, ont voulu faire couler l'initiative. Menaces de grèves, intoxications de l'opinion, manifestation pour la démission du ministre, toutes les stratégies ont été utilisées, mais sans succès. Il est clair en tout cas que face à la pagaille organisée dans les formations sanitaires permettant à certains de se sucrer, le processus de contractualisation ne pouvait que constituer une menace. Mais, nous y sommes et la dynamique va se poursuivre par l'extension du processus à d'autres formations sanitaires. D'ailleurs le bilan à mi-parcours révèle une réduction

Suite à la page 11

RDC/Gouvernement**Kabila, après la présidence, la Primature ?**

A cette question, seule la logique peut y répondre par l'affirmative. Une logique qui serait tirée du juridisme congolais, une logique qui voudrait que soit nommé Premier ministre le chef du parti majoritaire à l'Assemblée nationale. Mais, maintenant qu'il est à l'ombre des honneurs et du pouvoir, Kabila prendra-t-il la place de chef de gouvernement sous l'autorité de Félix Tshisekedi ?

En République démocratique du Congo, on est bien loin des évidences politiques et juridiques qui voudraient que l'on s'attende à un « come-back » de l'ancien chef d'Etat de la République. Tout comme l'on s'attendait à une victoire du dauphin de Kabila à la présidentielle du 30 décembre 2018 dernier, les Congolais pourraient être surpris de revoir Kabila devenir le Premier ministre du tout premier gouvernement de Félix Tshisekedi.

D'ailleurs, tout porte à croire que Kabila n'y est pas du tout indifférent. Du moins, les récents événements laissent des indices qui amènent à y croire. Après une rencontre à huis clos, la semaine dernière avec le chef de l'Etat, Joseph Kabila remobilise ses troupes autour d'un regroupement politique au Parlement. Ce mercredi 21 février donc, l'état-major du Front Commun pour le Congo (FCC) avait rendez-vous dans la ferme privée de l'ancien chef de l'Etat.

Après avoir perdu la présidentielle, il faut bien s'organiser, explique le coordonnateur du FCC, Néhémie Mwilanya : « Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes dans un système semi-présidentiel, donc parlementaire rationalisé, où la majorité parlementaire est quasiment une institution qu'il faut organiser. Nous avons gagné la majorité à l'Assemblée nationale dans les assemblées provinciales, mais il faut bien les organiser. ».

**Joseph Kabila**

Comme le veut la Constitution du pays, Joseph Kabila a la latitude de revenir à la tête du gouvernement Félix Tshisekedi s'il le veut. Mais la question est de savoir pour quels objectifs ? Si après avoir joui de tous

les privilèges dus au rang de chef d'Etat pendant des années, l'heure n'est pas encore à la retraite, c'est dire que Kabila réserve encore à la communauté internationale une autre surprise.

Alexandre Wémima**Mali/Insécurité****Le Premier ministre français Edouard Philippe en visite de soutien**

Edouard Philippe effectue de vendredi soir à dimanche au Mali une visite de « soutien » au pays sahélien, qui peine, malgré une pression militaire accrue de la France, à enrayer l'extension des violences jihadistes, notamment vers le Burkina et le Niger voisins.

Soutien militaire pérenne via la force Barkhane (4 500 soldats français, dont 2 700 au Mali), soutien au processus politique mené par le gouvernement malien et enfin soutien au développement sont les trois messages que portera Edouard Philippe, selon Matignon.

**Edouard Philippe**

« C'est un message d'appui et de compréhension qu'on va porter » lors des entretiens prévus samedi avec le Premier ministre malien Soumeylou Boubeye

Maïga et avec le président Ibrahim Boubacar Keïta « IBK », selon le cabinet du Premier ministre. Le

volet militaire n'est « qu'un des aspects », souligne-t-on, en insistant sur les volets diplomatiques et

économiques.

Après le succès de l'intervention militaire de 2013 à l'initiative de la France, les violences jihadistes se sont progressivement propagées du nord vers le centre et le sud du Mali, puis plus récemment au Niger ainsi qu'au Burkina Faso, où la situation est jugée la plus inquiétante. Ces attaques se mêlent souvent à des conflits intercommunautaires, qui ont fait plus de 500 morts parmi les civils dans le centre du Mali en 2018, selon les comptages de l'ONU.

« C'est un enjeu majeur que les améliorations qu'on peut noter ici où là ne se traduisent pas par des dégradations dans d'autres domaines », relève un haut

gradé français.

Edouard Philippe, qui se rendra samedi matin dans une station de traitement d'eau financée par l'Agence française de développement (AFD) près de Bamako, doit concrétiser lors de sa visite de nouveaux engagements de l'ordre de « plusieurs dizaines de millions » d'euros. Un projet de développement dans le coton, un des principaux secteurs maliens, doit également être présenté. Dimanche, le Premier ministre doit poursuivre sa visite auprès de troupes françaises sur une base du pays. Il doit notamment rendre hommage aux 24 soldats français morts depuis le début de l'intervention de 2013.

Jeuneafrique.com**Bénin/Gouvernance****Talon limoge un préfet et un ministre**

Au Bénin, Patrice Talon fait le ménage dans son propre camp. Mercredi 19 février, il a limogé son ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, mais surtout et contre toute attente, un de ses très fidèles, le préfet du Littoral (territoire de Cotonou), Modeste Toboula. C'est une affaire de bradage de domaine public qui les emporte. Le limogeage qui fait parler le plus est celui du préfet qui a été placé sous mandat de dépôt et sera jugé le 8 avril par la très redoutée Cour de répressions des infractions économiques et du terrorisme.

Le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance, Barnabé Dassigli et le préfet, tous deux réputés très proches du président Talon, ont été limogés pour abus de fonction. Le désormais ex-ministre de la Décentralisation

est remplacé dans la foulée par le ministre des Infrastructures et Transports Alassane Seidou. Il était tout puissant, presque intouchable. Sa disgrâce et sa chute ont été très rapides. Cela a commencé par une garde

à vue de 24 heures qui s'est terminée par une mise en examen pour « bradage de domaine public ». L'Etat reproche à Modeste Toboula d'avoir fait morceler et d'avoir vendu, un domaine à vocation touristique frappé d'interdiction de lotissement.

Le préfet aurait permis, avec l'aide un géomètre, la vente de la zone morcelée à plusieurs acquéreurs. Lui-même est accusé d'avoir acheté trois parcelles enregistrées au nom d'un proche parent.

Ils sont neuf à être poursuivis dans cette affaire. Il y a le préfet, les acquéreurs et le géomètre, tous seront jugés le 8 avril par la très redoutée Cour de répressions des infractions économiques et du terrorisme (Criet). La déchéance de Modeste Toboula connaît un retentissement à la mesure

de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait pour Patrice Talon. C'est lui qui a mené avec ses grues, les opérations de déguerpissement, c'est encore lui qui a suspendu le maire de Cotonou. Avec l'opposition et les syndicats, il s'est régulièrement brouillé sur les autorisations de marche.

Sa chute est une surprise et une vraie déflagration. « Avec Talon, il n'y a ni protégé, ni vache sacrée », a commenté laconiquement un proche du pouvoir.

T.M.

Protection numérique Le Togo est pour une cyber-sécurité

La cyber-sécurité est une préoccupation pour le gouvernement togolais. Les autorités ont pris des mesures pour réglementer ce secteur. Un décret a été adopté pour la création d'une Agence nationale de la Cyber-sécurité.

Le décret adopté par le gouvernement porte attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence nationale de la cyber-sécurité. La mise en œuvre de la stratégie nationale de développement des entreprises par le gouvernement, doit être accompagnée d'une réforme du cadre juridique et surtout institutionnel en vue d'assurer un renforcement de la sécurité et de la confiance dans le domaine du numérique. Conscient de la gravité des risques et menaces inhérents à l'expansion de la civilisation numérique, l'Assemblée nationale a

adopté la loi n° 2018-026 du 7 décembre 2018 sur la cyber-sécurité et la lutte contre la cybercriminalité. Cette loi crée l'Agence nationale de la cyber-sécurité (Ancy) en tant qu'autorité en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information au niveau national, et renvoie à un décret pour son organisation et ses modalités de fonctionnement. Ce décret a tout son sens puisque la cybersécurité, qui concerne la sécurité et la souveraineté numérique de chaque État-nation, présente des enjeux économiques, stratégiques et politiques qui vont donc

bien au-delà de la seule Sécurité des systèmes d'information. Elle concerne d'ailleurs aussi bien l'informatique de gestion, l'informatique industrielle, l'informatique embarquée que les objets connectés. La cybersécurité doit être appréhendée de manière holistique pour prendre en compte les aspects économiques, sociaux, éducatifs, juridiques, techniques, diplomatiques, militaires et de renseignement. Excellence technique, adaptabilité et coopération sont essentielles dans ce domaine. Une stratégie nationale de cybersécurité va demander de la



Cyber-sécurité

continuité politique et une vision à long terme. Des différentes publications des États, semble se dégager un consensus reconnaissant la nécessité d'organiser et d'assurer la sécurité et la défense des systèmes techniques eux-mêmes, et celles des sociétés qui utilisent ces systèmes.

La cybersécurité désigne le rôle de l'ensemble des lois, politiques, outils, dispositifs, concepts et mécanismes de sécurité,

méthodes de gestion des risques, actions, formations, bonnes pratiques et technologies qui peuvent être utilisés pour protéger les personnes et les actifs informatiques matériels et immatériels (connectés directement ou indirectement à un réseau) des états et des organisations (avec un objectif de disponibilité, intégrité & authenticité, confidentialité, preuve & non-répudiation).

Attipoe Edem Kodjo

Lutte contre les « Fake news »

Whatsapp arrivera-t-elle vraiment à empêcher la propagation du phénomène ?

Les utilisateurs de la dernière version de Whatsapp l'auront remarqué. Le partage de messages via l'application de messagerie est passé de 20 à 5 fois. Selon les responsables de l'entreprise, cette mesure vise à empêcher de répandre de fausses informations. Est-elle efficace ?

Le partage de messages aux personnes ou dans les groupes Whatsapp est de plus en plus réduit. Au départ, les utilisateurs de l'application pouvaient rapidement partager des messages en sélectionnant autant de personnes ou groupes qu'ils voulaient. Le partage a été par la suite réduit à 20 destinataires puis à 5 à la fois pour les utilisateurs de la dernière version de l'application. « Tous les utilisateurs de la dernière version de

Whatsapp peuvent partager un message seulement à cinq personnes ou groupes de personnes à la fois », pouvait-on lire dans un communiqué de presse de l'entreprise. Dans ce même communiqué les responsables de la firme affirment : « Nous allons continuer à écouter l'opinion des utilisateurs et avec le temps nous allons chercher de nouvelles méthodes pour répondre aux contenus viraux ». En limitant le partage de



messages à 5 personnes ou groupes à la fois, Whatsapp dissuade certes les utilisateurs véreux qui répandent les fausses nouvelles. Le temps de partage de messages dans les groupes ou à ses contacts est plus long et les utilisateurs seront ennuyés

à partager leurs messages. Mais l'utilisateur peut répandre le même message à plusieurs personnes, même si ça demande plus de temps. Il peut sélectionner 5 destinataires à chaque fois qu'il le veut pour répandre son message.

L'autre possibilité est que l'utilisateur peut créer une liste de diffusion de plus de 200 destinataires pour partager son message et autant de fois qu'il le veut. Puis Whatsapp fonctionne comme un réseau, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'un utilisateur reçoit un message, il peut à son tour le partager à ses contacts et groupes et ainsi de suite. Le même message pourra donc être répandu par plusieurs utilisateurs à travers le monde.

Avec cette mesure, Whatsapp ne pourra pas efficacement limiter la propagation des infox dans le monde. L'entreprise doit trouver de nouvelles méthodes pour atteindre ses objectifs.

Félix Tagba

Vidéos en direct

LinkedIn veut déployer une nouvelle fonctionnalité sur sa plateforme

Bientôt les utilisateurs de LinkedIn pourront aussi faire des vidéos en direct comme cela se fait sur d'autres réseaux sociaux. LinkedIn Live, c'est la dénomination de cette nouvelle fonctionnalité. LinkedIn va proposer différents moyens de diffusion, notamment par le biais d'applications de bureau et mobiles.

Avec la nouvelle fonctionnalité de diffusion de vidéos, les profils et les pages d'entreprises de LinkedIn pourront diffuser des vidéos en direct à des groupes ciblés. Une version

beta de cette fonctionnalité est déjà disponible aux États-Unis. Dans un premier temps, LinkedIn Live sera d'abord disponible sur invitation uniquement. Mais dans les prochaines semaines,

le réseau social mettra à disposition de ceux qui veulent prendre la parole un formulaire de contact. LinkedIn veut évaluer les retours d'expériences sur cette nouvelle fonctionnalité avant de

décider de la manière de la déployer.

La nouvelle fonctionnalité permettra aux utilisateurs du réseau social professionnel de faire des conférences, d'avoir des conseils d'experts, des interviews et des événements organisés par des influenceurs ou des

entreprises. Des services de diffusion comme Telestream Wirecast, Switcher Studio, Wowza, Socialive et Brandlive ont été associés pour installer cette nouvelle fonctionnalité. Le réseau social LinkedIn a 562 millions de membres dans le monde.

F.T.

Déchets électroniques

Qu'en est-il de leur gestion au Togo?

Dans un rapport de l'Union internationale des communications, des experts estiment que la masse des déchets électroniques devrait augmenter de 17% d'ici 2021. Une progression plus rapide que n'importe quelle autre ordure ménagère. Depuis 2014 on assistait à une augmentation de 8% de ces déchets électroniques mais selon l'estimation du pourcentage du rapport de l'UIC, des conséquences environnementales alarmantes mais aussi économiques se produiront. À juste trois ans de l'échéance, où en est le Togo dans la gestion des déchets électroniques?

Déchets électroniques et classification



Déchets électroniques, un danger

Un Déchet d'équipement électrique et électronique (DEEE ou D3E), est tout appareil du genre arrivé en fin de vie ou ayant perdu son usage initial. Sont définis par l'article R543-172 du code de l'environnement comme étant des Equipements électriques électroniques (EEE), les appareils fonctionnant grâce à un courant électrique ou à un champ électromagnétique, ou encore les appareils de mesure de ces courants et champs, conçus pour être utilisés à une tension ne dépassant pas 1000 volts en courant alternatif et 1500 volt en courant continu. La réglementation classe les DEEE en 10 catégories distinctes : catégorie 1 : gros appareils ménagers ; catégorie 2 : petits appareils ménagers ; 3 : équipements informatiques

et de télécommunications ; 4 : matériel grand public ; 5 : matériel d'éclairage (à l'exception des appareils d'éclairage domestique et des ampoules à filament, auxquels s'appliquent néanmoins les articles 4 et 5 du décret n° 2005-829 du 20 juillet 2005). La composition des autres catégories se présente ainsi : sixième catégorie : outils électriques et électroniques (à l'exception des gros outils industriels fixes) ; septième catégorie : jouets, équipements de loisir et de sport ; huitième catégorie : dispositifs médicaux (à l'exception de tous les produits implantés ou infectés). Neuvième : instruments de surveillance et de contrôle et la dixième englobe les distributeurs automatiques.

Des directives liées aux enjeux des DEEE

Selon les estimations pour 2004, les ventes de téléphones portables seront de 620 à 650 millions d'unités à l'échelle mondiale et environ 45 millions

d'ordinateurs seront vendus en Europe. La plupart de ces appareils nouveaux remplaceront des modèles anciens, processus qui génère une quantité énorme de déchets électroniques. Ces déchets pourraient avoir des effets de longue durée sur l'environnement. Lorsqu'ils sont évacués de manière impropre (incinérés ou enfouis au lieu d'être recyclés), des substances toxiques comme le plomb, le cadmium ou le mercure (composants habituels des produits électroniques courants) peuvent contaminer les sols, l'eau et l'air. L'Union européenne a élaboré deux textes à ce sujet, les directives relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques et à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, adoptées le 13 février 2003. La directive relative aux équipements électriques et électroniques tend à minimiser leur impact sur l'environnement pendant leur durée d'utilisation et lorsqu'ils se transforment en

déchets. Elle concerne une très large gamme de produits, encourage la collecte, le traitement, le recyclage et la récupération de ces déchets et établit des critères à ces fins. Elle attribue aux producteurs la responsabilité de financer la plupart des activités visées (responsabilité du producteur).

Les particuliers, dont le rôle est extrêmement important en la matière, doivent pouvoir retourner leurs déchets électroniques sans frais. La seconde directive précitée interdira à dater du 1er juillet 2006 la commercialisation dans l'UE de tous nouveaux appareils électriques et électroniques contenant des quantités supérieures aux taux admis de plomb, de cadmium, de mercure et autres substances dangereuses. Il incombera aux fabricants de s'assurer que leurs produits – et les composants de ces derniers – sont conformes aux dispositions de la directive. Si tel n'est pas le cas, lesdits produits devront être revus pour pouvoir continuer à être vendus sur le marché européen.

Amélioration du cadre juridique sur la gestion des déchets électroniques au Togo

Dans le cadre du projet « plan volontaire de mise en œuvre de la convention de Bâle », le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, à travers la direction de l'Environnement, a élaboré en janvier 2018, un avant-projet de décret relatif aux mouvements et aux modalités de gestion des déchets dangereux dont ceux électroniques. Ce document a été soumis aux acteurs nationaux pour validation. Les travaux de l'atelier initié à cet effet ont été ouverts à Lomé par le directeur de cabinet, Tokoro Adignon. Le Togo a amorcé son développement économique dans les années 1989 avec la création de la zone franche industrielle pour l'exportation, ainsi le

pays connaît actuellement une diversification du tissu industriel dont 80% de celles-ci sont concentrées à Lomé. A cela s'ajoutent la construction des centres de santé et bien d'autres activités toutes génératrices de déchets. Le développement des différents secteurs économiques joue un rôle important dans la relance de la croissance économique du pays. Malheureusement, force est de constater que ces secteurs contribuent, à la dégradation de l'environnement. Les unités industrielles, celles de soins médicaux, et de commerce des produits chimiques et électroniques, rejettent sans contrôle et sans traitement préalable des influents dangereux et

toxiques dans l'environnement. Les conséquences de ces rejets, sont entre autres, la dégradation de la qualité des ressources en eau, de l'air, du sol. On note aussi la destruction du couvert végétal, la dégradation du cadre de vie et de la santé des populations. La convention de Bâle sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination a été ratifiée depuis le 02 juillet 2004 par le Togo. Elle constitue un cadre juridique international de gestion écologique et rationnelle de tous les déchets. Cependant, sa mise en œuvre reste timide, faute de texte d'application. Dans le but de rendre plus opérationnelle cette convention, le Togo vient de bénéficier une fois encore de

l'appui technique et financier du secrétariat de la convention de Bâle pour renforcer son cadre légal et réglementaire de gestion des déchets dangereux, d'où la validation de l'avant-projet de loi objet dudit atelier. Selon Volley Koffi, chef division installation classée de substances dangereuses à la direction de l'Environnement, ce décret comprend 3 grandes parties dont les mouvements des déchets dangereux au cours de l'exportation et l'importation ; la gestion des déchets lors de la production, du stockage et de la manipulation et enfin les déchets dangereux usuels comme c'est le cas de l'utilisation des produits périmés.

Source:
environnement.gov.tg



Dépotoir de déchets électroniques

Le recyclage, une solution aux déchets électroniques

Au Togo, il n'est plus question de jeter les batteries, les téléphones vétustes et ordinateurs gâtés à la poubelle. L'ASDI s'intéresse aussi au recyclage de ces déchets et leur revalorisation. Elle est la seule autorisée au Togo à faire cette collecte puisque disposant de matériels adéquats pour son traitement. Ainsi, la campagne lancée le 05 septembre couvrira toute l'étendue du territoire grâce aux différentes représentations régionales de l'ONG. En termes d'actions, les responsables de l'organisation comptent amener les élèves à la prochaine rentrée à faire recycler les appareils usagés de leurs parents avec bien sûr l'accord de ces derniers. Dans le même sillon, des poubelles seront posés dans des lieux publics afin que tout le monde puisse venir y mettre les matériels électroniques inutilisables. L'ONG plaide pour la mise en place de plans d'actions au niveau

des sociétés importatrices de matériels informatiques afin de les recycler une fois en fin de vie. Elle suggère au gouvernement de se pencher sur la redevance anticipée sur le recyclage. Il s'agit de petites sommes perçues sur les équipements afin de rendre automatique leur recyclage. Pour réussir à insérer dans la population togolaise l'habitude de mettre dans des poubelles spéciales leurs appareils désuets, il fait donc un grand travail de fond en termes de sensibilisation, de publicité et d'éventuelles récompenses aux volontaires, étant donné qu'en face on trouve des marchés noirs comme celui de Dékon qui sont réputés dans l'achat des appareils téléphoniques endommagés et dans leur revente. Des actions qui doivent être de la responsabilité du gouvernement à travers son ministère en charge de l'Environnement.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ASDI Togo, dans ses actions gestion de DEEE

L'ONG Action sociale pour le développement intégral (ASDI) et ses partenaires ont organisé le 05 septembre 2018, un atelier national de sensibilisation sur les risques liés à l'exposition aux substances contenues dans les équipements électroniques. Cette action de sensibilisation a reçu l'aval du ministère de l'Environnement et des Ressources forestières et de l'International Pops elimination network. Selon les explications données par Adjo N'ladou Casimir, chef programme produits chimiques et dangereux au ministère de l'Environnement, les produits chimiques et substances dangereuses sont partout. Elles sont dans tous

les domaines qu'il s'agisse de la santé, l'éducation et autres. De nombreux pays ont donc pris sur eux la peine de signer un certain nombre de conventions permettant de réglementer, sinon interdire l'importation des déchets électroniques. « Les équipements électroniques contiennent des substances toxiques que beaucoup de personnes ignorent. Souvent des gens donnent des téléphones aux enfants surtout lorsqu'ils sont gâtés. Cette pratique est dangereuse. Il faut noter qu'une fois dans notre organisme, ces substances modifient les hormones et créent des fausses couches, des problèmes mentaux, entre autres », révèle Thamsi Kokou, le président de l'ONG.



DIRECT AGENCE
Agence conseil en communication

Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !
Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive
DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Allao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Blagues du jour

1

Toto rentre à minuit ivre et frappe à la porte. Sa femme refuse d'ouvrir et lui dit : "Retourne d'où tu viens".

Toto répond qu'il va se suicider en se noyant dans la piscine. La femme répond : "vas-y noies-toi, je m'en fous". Il se cache dans l'obscurité et jette une grosse pierre dans la piscine. Ayant entendu le bruit, la femme sursaute sur le lit, se précipite ouvre la porte et court vers la piscine. Toto en profite pour rentrer dans la chambre et ferme la porte. La femme lui dit si tu



n'ouvres pas je vais crier jusqu'à ce que les voisins remplissent la Maison. Toto Répond : "vas-y et tu leur diras d'où tu viens à cette heure en caleçon et sans Soutien Gorge".

2

Moussa faisait la cour à une femme mariée. Un jour il apprend que le mari de la femme allait voyager. Le soir donc il se rend chez la femme.

Arrivé là-bas, il se met en culotte, allume la télé et suit un match de football.

Soudain, il entend le bruit d'un moteur.

La femme cria : Oh mon Dieu, c'est mon mari.

Moussa se leva et alla se cacher derrière la télé.

Le mari installé remarque que la télé a bougé et se lève pour la repositionner. C'est en ce moment qu'il vit Moussa. Il lui demande ce qu'il faisait là derrière sa télé ?

Moussa répond : « J'étais dans le match et j'ai pris un carton rouge. Voilà pourquoi je suis sorti me reposer ici... »

3



Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus?

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 18 au 25 / 02 / 2019

3E ARRONDISSEMENT BD 13 J. 22 21 52 27
 CENTRE 46, RUE DE LA GARE 22 21 83 30
 DES APÔTRES AKODESSEWA 22 27 11 98
 DEO GRATIAS KOTOKOUKONDJI 22 21 83 31
 AMESSIAME BÈ 96 32 97 60
 HORIZON NYÉKONAKPOÈ 22 20 42 42
 PATIENCE TOKOIN GBADAGO 22 21 60 94
 BON SECOURS CASSABLANCA 22 45 76 74
 JUSTINE TOKOIN HABITAT 22 21 00 01
 PROVIDENCE BD JEAN PAUL II 22266648
 YEM-BLA 258, AV. AKÉÏ 22 26 76 51
 HEDZLANAWÉ HEDZLANAWÉ 22 26 49 61
 THERYA TOGO 2000 22 61 56 52
 CITRUS ATTIEGOU 70 44 59 24
 PHARMACIE 2000 BE KPOTA 22 70 01 69
 CHRIST ROI KAGOMÉ 22 27 46 66
 BETHEL RTE D'ADIDOGOMÉ 22 25 23 70
 DES ECOLES ADIDOGOMÉ 22 51 75 75
 HOSANNA SAGBADO 22 51 50 49
 CONFIANCE FACE GTA 22 42 43 81
 LUMIERE AGBALEPÉDOGAN 70 43 15 49
 DJIDJOLE DJIDJOLE 22 25 65 12
 OSSAN CARREFOUR AVEDJI 70 40 44 25
 DES ROSES VAKPOSSITO 70 42 37 72
 AGOE-NYIVE AGOÈ-NYIVÉ 22 25 83 38
 DIVINA GRACIA AGOÈ-FIOVI 93 83 91 00
 CHARITE AGOÈ-NYIVÉ 22 25 12 60
 LA MAIN DE DIEU AGOE 93 40 21 21
 ABRAHAM AGOÈ-LOGOPÉ 22 50 10 00
 HYGEA BAGUIDA 99 27 36 36
 LE DESTIN BAGUIDA 70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

■ Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70
 ■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
 ■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
 ■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
 ■ Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43
 ■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
 ■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
 ■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
 ■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
 ■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
 ■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
 ■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
 ■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
 ■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
 ■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
 ■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
 ■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
 ■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
 ■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
 ■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
 ■ RDC; Tél: 90 08 38 53

A l'Institut français de Lomé



23 FÉVR. / 20H00 | SCÈNE DE L'IFT | ENTRÉE : 2.000 FCFA 3.000 FCFA | PRÉVENTE 1.500 FCFA - LOMÉ
PRIX DÉCOUVERTES RFI : BURAVAN, Première partie OZANE

Buravan est déjà célèbre au Rwanda. Et pourtant, il n'a que 23 ans ! Au pays des mille collines, il chante l'amour, la paix, la réconciliation sur de jolies mélodies électro-pop. Le 08 novembre 2018, le jury du Prix Découvertes RFI présidé par Charlotte Dipanda, a récompensé Yvan Buravan afin que sa musique voyage autant...



27 FÉVR. / 18H00 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - LOMÉ
Félicité

de Alain Gomis | France – 2016 – 2h03min – Drame avec Véro Tshanda Beya Mputu, Gaetan Claudia, Papi Mpaka, Nadine Ndebo, Elbas Manuana Félicité, libre et fière, est chanteuse le soir dans un bar de Kinshasa. Sa vie bascule quand son fils de 14 ans est victime d'un accident de moto. L'adolescent doit rapidement se...



23 FÉVR. / 15H30 | MÉDIATHÈQUE JEUNESSE | JEUNESSE | A PARTIR DE 4 ANS - LOMÉ
Au pays des merveilles : La mémé édentée

Nous sommes au couché du soleil. Soucieuse du devenir de sa bête et surtout de sa sécurité, la vieille mère édentée veut faire rentrer son petit cabri. Le petit cabri ne veut pas quitter la prairie car l'herbe est fraîche et tendre. Vexée par l'attitude de la bête, la vieille mère édentée décide d'aller chercher...

Lire

« **Madame Bovary** » de **Gustave Flaubert**. Ed du centenaire. Paris, 1929 Pp 19-21

« ...Il serait maintenant impossible à aucun de nous, de se rien rappeler de lui. C'était un garçon de tempérament modéré, qui jouait aux récréations, travaillait à l'étude, écoutant en classe, dormant bien au dortoir, mangeant bien au réfectoire. Il avait pour correspondant un quincaillier en gros de la rue Ganterie, qui le faisait sortir une fois par mois, le dimanche, après que

sa boutique était fermée, l'envoyait se promener sur le port à regarder les bateaux, puis le ramenait au collège dès sept heures, avant le souper. Le soir de chaque jeudi, il écrivait une longue lettre à sa mère, avec de l'encre rouge et trois pains à cacheter ; puis il repassait ses cahiers d'histoire, ou bien lisait un vieux volume d'Anacharsis qui traînait dans l'étude. En promenade, il causait avec le domestique, qui était de la campagne comme lui. À force de s'appliquer, il se maintint toujours vers le milieu de la classe ; une fois même, il gagna un premier accessit d'histoire naturelle. Mais à la fin de

sa troisième, ses parents le retirèrent du collège pour lui faire étudier la médecine, persuadés qu'il pourrait se pousser seul jusqu'au baccalauréat. Sa mère lui choisit une chambre, au quatrième, sur l'Eau-de-Robec, chez un teinturier de sa connaissance. Elle conclut les arrangements pour sa pension, se procura des meubles, une table et deux chaises, fit venir de chez elle un vieux lit en merisier, et acheta de plus un petit poêle en fonte, avec la provision de bois qui devait chauffer son pauvre enfant. Puis elle partit au bout de la semaine, après mille recommandations

de se bien conduire, maintenant qu'il allait être abandonné à lui-même. Le programme des cours, qu'il lut sur l'affiche, lui fit un effet d'étourdissement ; cours d'anatomie, cours de pathologie, cours de physiologie, cours de pharmacie, cours de chimie, et de botanique, et de clinique, et de thérapeutique, sans compter l'hygiène ni la matière médicale, tous noms dont il ignorait les étymologies et qui étaient comme autant de portes de sanctuaires pleins d'augustes ténèbres. Il n'y comprit rien ; il avait beau écouter, il ne saisissait pas. Il travaillait pourtant,

il avait des cahiers reliés, il suivait tous les cours, il ne perdait pas une seule visite. Il accomplissait sa petite tâche quotidienne à la manière du cheval de manège, qui tourne en place les yeux bandés, ignorant de la besogne qu'il broie. Pour lui épargner de la dépense, sa mère lui envoyait chaque semaine, par le messenger, un morceau de veau cuit au four, avec quoi il déjeunait le matin, quand il était rentré de l'hôpital, tout en battant la semelle contre le mur. Ensuite il fallait courir aux leçons, à l'amphithéâtre, à l'hospice, et revenir chez lui, à travers toutes les rues... »

Taches sur le visage

Les secrets pour les faire disparaître

Tache marron sur le visage, tache noire, tache de vieillesse, tache solaire... Quelles sont les solutions pour retrouver une peau parfaite et un visage sans tache ? Découvrons quelques remèdes naturels ou des astuces de grand-mère pour enlever ces vilaines taches sur la peau.

A lun et jus de citron
Dans un bol mélangez une cuillerée à thé d'alun, une cuillerée à soupe de jus de citron et une cuillerée à soupe d'eau minérale. Appliquez sur les taches à l'aide d'un coton-tige. Laissez poser pendant 30 minutes au moins. Et puis rincez à l'eau chaude.

Argile blanche et citron
Appliquez sur les taches, à l'aide d'un coton-tige ou des doigts, 2 à 3 fois par jour, un mélange d'argile blanche et de citron. Le mélange doit être fluide mais avec une

certaine épaisseur. Laissez pendant 20 minutes. Rincez ensuite.

Bicarbonate de sodium
A l'aide d'un coton-tige, appliquez 3 fois par jour, sur les taches, un mélange de 2 cuillerées à café et d'un peu d'eau, juste pour obtenir un liquide épais. Laissez poser un quart d'heure. Rincez. Prolongez l'application si vous supportez bien ce remède. Au contraire s'il était trop irritant et provoquait des rougeurs, ne l'utilisez plus.

Citron, sel et eau

Passez sur les taches un coton-tige imprégné d'une solution composée du jus d'un demi-citron, d'une pincée de sel et d'une grosse goutte d'eau chaude. Tamponnez les taches avec le coton-tige. Laissez poser pendant 5 minutes et rincez. Si votre peau supporte bien ce mélange, augmentez le temps de pose, et renouvelez cette méthode.

Citron

Passez un quartier de citron sur les taches. L'acide citrique du citron exfoliera



Une femme noire avec des taches au visage

la peau ce qui permettra d'effacer la tache marron.

Gommage au sel

Mélangez le contenu d'une cuillerée à soupe d'huile d'olive à une cuillerée à café de sel fin. Appliquez 3 fois par jour le gommage au sel sur les taches du visage ou du décolleté, en

les massant délicatement du bout des doigts. Laissez un quart d'heure. Et rincez abondamment à l'eau minérale.

Voici quelques astuces pour retrouver votre visage d'antan. Nous y reviendrons sur d'autres remèdes.

N.E

Jus de citron

Une merveille pour les cheveux

Connaissez-vous les bienfaits du jus de citron pour les cheveux ? Ce fruit jaune aux multiples bienfaits pourrait bien se retrouver ailleurs que dans votre cuisine ! Il a en effet la capacité d'éclaircir les cheveux naturellement, une solution donc bien plus sereine que l'eau oxygénée.



Application d'une tranche de citron sur le visage

Fruit médicinal, le citron a beaucoup de vertus, notamment en cosmétique pour la peau et les cheveux. Son action contre l'acné est sûrement la plus connue mais ce qui nous intéresse ici, ce sont les bienfaits du jus de citron pour les cheveux. Cela nous permettra également de découvrir l'huile essentielle de citron. Pour réellement constater les résultats du citron pour les cheveux, il faut déjà savoir si ses propriétés correspondent à notre type de chevelure.

Le citron pour les cheveux est donc recommandé pour les cheveux gras, les pellicules, fortifier les cheveux, accélérer la pousse des cheveux, éclaircir les cheveux, faire briller les cheveux. Plusieurs possibilités existent quant à son utilisation : soit vous intégrez dans

vos shampooings ou votre masque capillaire 3 gouttes d'huile essentielle de citron soit vous appliquez bien du jus de citron bien frais sur le cuir chevelu (pour combattre les pellicules) ou en dernière eau de rinçage (pour faire briller les cheveux).

Le citron a tendance à assécher les cheveux donc si vous avez les cheveux secs, ajoutez un soin hydratant comme l'aloë vera. La solution est pourtant simple et à portée de toutes : le citron ou plutôt son jus ! Moins agressif que les colorations chimiques, moins cher aussi, n'hésitez plus une seconde pour essayer le citron pour les cheveux. Une méthode douce permettant de s'éclaircir les cheveux en douceur. Vos cheveux seront alors beaucoup plus clairs, plus éclatants et plus lumineux.

Nadia Edodji

Port des faux ongles

Attention aux risques d'allergies

Le port de faux ongles est devenu une véritable tendance chez les femmes, depuis quelques années. Cependant, l'inconvénient du gel ultra-violet réside surtout dans la multiplication des marques sur le marché. Il faut donc faire attention quant au port des faux ongles.

Formé essentiellement par des couches de fibres kératinisées, l'ongle naturel constitue une lame de protection qui revêt le bout des doigts. Normalement, un ongle est de couleur rosée et translucide, rectangulaire ou ovale, et légèrement convexe. Cependant, des anomalies peuvent survenir et changer cette apparence. D'où le recours au port de faux ongles. Ceux-ci, qui sont des imitations des vrais, peuvent, bien entendu, être portés juste pour donner de l'élégance et du glamour aux ongles sans pour autant qu'ils soient sujets à des

décollement des ongles naturels. Ils jaunissent également les ongles au bout de quelques mois. Il faudra donc penser à laisser les ongles respirer pendant quelque temps avant de reposer des faux ongles. Si l'on choisit des capsules, mieux vaut s'en tenir aux colles spéciales et de bonne qualité pour la santé des ongles. Mal posées, elles peuvent retenir de l'humidité et former de la moisissure. Le danger de l'utilisation de la résine est plutôt dans le primer qui contiendrait de l'acide. En outre, certaines des particules de la résine, pouvant passer au travers



Des faux-ongles

problèmes.

Chez certaines femmes, il est impossible soit d'avoir de beaux ongles au naturel, soit de les garder longs. Les faux ongles constituent dès lors la solution d'autant qu'ils sont maintenant accessibles un peu partout.

Malgré leur bonne tenue, les faux ongles durs restent dangereux pour les ongles en cas de chocs. Ils peuvent même entraîner une strie, voire un onycholyse qui est un

des ongles, seraient cancérigènes. L'inconvénient du gel ultra-violet réside surtout dans la multiplication des marques sur le marché. Certaines se sont révélées être très agressives et toxiques pour les ongles. Dans tous les cas, le risque d'allergies, de fragilisation des ongles causée par le ponçage, l'inflammation voire la chute des ongles due à une mauvaise pose des prothèses sont à craindre.

La rédaction

Exposition / A la Galerie Négrillis à Lomé « Faces à faces », de Cristelle Flagbo jusqu'au 22 mars

Il va s'ouvrir aujourd'hui et ce jusqu'au 22 mars prochain à la galerie Négrillis, « Faces à faces », une exposition de peintres de Cristelle Flagbo.



Cristelle Flagbo

En mêlant l'esthétique de la peinture à des collages, pour dessiner le quotidien de ces personnages aux faces diversement déclinés, la peintre Cristelle Flagbo s'inscrit dans une démarche artistique qui se veut à plusieurs égards une introspection et une extrospection.

Expressifs, ces regards, ces visages, ces faces... objets de plusieurs années de recherches de l'artiste s'expriment par des traces, des empreintes, des signes, etc. laissés par toutes ces années de questionnements. « Ce travail sur les visages et les regards je l'ai initié depuis plusieurs années, sur la base

des observations, des regards que l'on me jetait et que je jetais moi-même aux autres. La complexité de la nature Humaine est telle qu'il me faut penser à mettre un terme à cette série car cela me semble sans fin. Chaque jour nous apporte son nouveau lot de faces et je dois me résoudre à accepter cela, je ne pourrai pas toutes les avoir. Je me dois d'accepter que certaines faces échappent à la mémoire de mon pinceau, mais je ne souhaite pas renoncer à peindre ce que je vois de beau en l'Homme, même s'il me faudra cependant par moment et sans aucun doute travestir un peu la réalité de ce que je vois », dévoile l'artiste.

Pour réaliser ces « faces à face », la peinture de Cristelle Flagbo met en avant des traits physiques et moraux de personnages, qui sortent parfois comme d'un brouillard, d'un songe, ou d'un obscur-clair. Ils questionnent le regard du visiteur, qui est lui-même perdu dans des interrogations jusqu'au tournis. Les collages de morceaux de journaux, par endroits, renforcent cette sensation de perception de signes fins, venant d'où, l'on ne sait. Mais, il y a également ce travail de patchwork éclatant et séduisant avec des collages de morceaux de pagnes, qui présente des personnages sous d'autres jours.



Une toile foisonnant de regards

En effet, « La couleur préférée de cette artiste pleinement investie dans son expression et parfaitement maîtresse de la symbolique et des messages véhiculés par ses œuvres, est la couleur orange, qui est définie par certains comme étant stimulante et souvent associée à l'énergie et à l'action. Pour d'autres, cette couleur évoque le soleil, la chaleur, le feu, la lumière et véhicule des valeurs de communication et de créativité. Elle transmet de la joie, du plaisir et de l'optimisme. Autant d'associations qui cadrent bien avec la personnalité énergique de Mlle Flagbo ».

Son art est traversé par cette permanente interrogation : ce jeu de mutations où l'on passe d'une face à l'autre tout en essayant de rester soi-même, et surtout de ne jamais perdre

la face. « De faces en faces savons-nous qui sommes-nous en vérité ? Savons-nous qui avons-nous été tout au long de cette « transhumance » sociale ? Que reste-t-il de nous ? », se demande l'artiste, qui n'écarte pas complètement la place de la femme dans son travail et sa vision : « En tant que femme, cela n'a pas été facile. Mais avec le courage que je me donne chaque jour, j'ai pu arriver là où je suis actuellement. Je suis en train de grimper une échelle, et mon rêve : c'est de faire parvenir mon art un peu partout en Afrique et dans le monde », a-t-elle précisé.

Un vœu ? Que cette exposition nous mette en face les uns des autres, en face des faces qui observent nos faces qui s'observent et qui les observent. D'où cette invitation de l'artiste « à trouver vos faces ».

D.K.

Amélioration de la gestion, équipement.... Le système de santé du Togo renaît progressivement de ses cendres

Suite de la page 3

de la déperdition des ressources ainsi que l'assiduité au travail des cadres et agents dans ces structures sous contractualisation.

Grâce à la bonne gestion des ressources tant humaines, matérielles que financières, le gouvernement compte assurer l'équipement des centres contractualisés en imagerie et en laboratoire, et doter les CHU et CHR en scanners. On se rappelle que des projets ont été financés dans ce sens, mais aujourd'hui

le constat sur le terrain est décevant. On espère que cette fois-ci, ces équipements seront de bonne qualité et seront surtout bien gérés. « Une revue sera faite pour s'assurer des mesures devant permettre la pérennité des résultats obtenus et du renforcement du système de santé », précise le communiqué du Conseil des ministres. Le groupe de travail sur le secteur de la santé a remis son rapport au Premier ministre.

Mis en place le 4 avril 2018 pour discuter des problèmes qui minent

le système de santé togolais et proposer des solutions, le groupe de travail sur le secteur de la santé a rendu son rapport mercredi dernier au chef du gouvernement, Komi Selom Klassou mercredi dernier. Composé de syndicalistes et d'autres acteurs, le groupe a échangé sur plusieurs points dont « le recrutement, les avancements, la revalorisation salariale, la formation... », Pouvaient-on noter dans les propos du Dr Gilbert Tsolenyanu, président du Syndicat des

praticiens hospitaliers du Togo (Synphot).

Le rapport est plutôt bien accueilli par le Premier ministre entouré à l'occasion par les ministres de la Fonction publique, Gilbert Bawara et de la Santé, le professeur Moustapha Mijiyawa. « Il n'y a pas de développement durable si l'Homme n'est pas au cœur des actions menées », a reconnu

monsieur Klassou. Des initiatives sont envisageables dans les jours à venir. D'ailleurs M. Tsolenyanu réclame déjà des discussions pour mettre en œuvre toutes ces recommandations. Mais une chose est certaine : le système de santé togolais se relève tout doucement, et tiendra debout sous peu.

Edem Dadzie





Bientôt...

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT 2018 - 2022

4 mars 2019

LANCEMENT OFFICIEL
A L'HÔTEL 2 FÉVRIER
LOMÉ

Le Togo prend rendez-vous avec son histoire.

Un plan ambitieux, un projet de développement novateur pour transformer profondément l'économie togolaise.

Le **PND** a pour objectif global de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social.

Les principes directeurs formulés pour guider la mise en œuvre du PND sont :

- (i) leadership et appropriation ;
- (ii) partenariat et redevabilité mutuelle ;
- (iii) gestion axée sur les résultats et durabilité ; et
- (iv) équité, genre et inclusion.

L'orientation à moyen terme du **Plan national de développement 2018-2022** s'appuie sur les

défis majeurs dégagés du diagnostic de la situation économique, sociale et environnementale.

Cette orientation est déclinée en trois axes stratégiques qui sont :

- **Axe stratégique 1** : Mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ;
- **Axe stratégique 2** : Développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives ;
- **Axe stratégique 3** : Consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion.

www.republiquetogolaise.com/pnd

